



Newsletter de novembre 2020

Bonjour chers amis Grands-Parents,

Cette lettre vous arrive alors que le solstice d'hiver approche, que la lumière solaire se fait plus brève. La crise sanitaire ne nous lâche pas et le moral s'en ressent, surtout pour ceux qui sont malades, isolés ou qui perdent leur emploi et leur revenu.

Nous pensons utile durant cette période de rester éveillés et actifs, surtout créatifs, et comme grands-parents de diffuser résilience et bienveillance autour de nous.

C'est pourquoi, en plus des actions symboliques qui visent à garder le climat à l'agenda des dirigeants, nous vous proposons aussi une pause philosophique avec le « Midi du climat » décrit ci-dessous.

Nous espérons que les fêtes de fin d'année puissent trouver une forme qui vous réjouit même dans l'éloignement physique et que vous aborderez l'an 2021 avec sérénité, malgré les cailloux sur notre chemin.

1. ACTUALITÉS DU MOUVEMENT :

1.1. News : un nouveau Midi du Climat en décembre

Enjeux philosophiques de la crise écologique : vers une écologie intégrale avec Charlotte Luyckx, philosophe, chargée de cours à l'UCLouvain¹

Jeudi 17 Décembre 2020 de 14 à 16 h par vidéo-conférence

Par-delà les questions techniques, politiques et économiques que soulèvent la crise écologique, une série d'enjeux philosophiques et spirituels peuvent être identifiés. Ceux-ci interrogent les visions du réel et de l'humain qui ont alimenté le modèle de société dans lequel nous nous trouvons. Penser l'écologie de manière « intégrale » nous engage sur la voie d'un cheminement philosophique et existentiel en complément d'un engagement militant plus classique et des écogestes quotidiens.

¹ Publications récentes sur ce thème :

- Vient de paraître : Luyckx C., *Ecophilosophie. Racines et enjeux philosophiques de la crise écologique*, Academia, 2020.
- Luyckx C. 2020. « L'écologie intégrale : relier les approches, intégrer les enjeux, tisser une vision », *La pensée écologique*, PUF. En ligne : <<https://lapenseeecologique.com/lecologie-integrale-relier-les-approches-integrer-les-enjeux-tisser-une-vision/>>

Inscription par mail à gpc@gpclimat.be

Les participants recevront l'invitation à se connecter par Zoom peu avant le 17 décembre.

1.2. Suivi de l'action sur la Politique agricole commune

Malgré le vote funeste du 23 octobre par le Parlement européen d'un projet de Politique agricole commune non cohérent avec le Green Deal, nous poursuivons la mobilisation avec les jeunes de Youth for Climate ; tous les vendredis, il y a un petit rassemblement au pied du Berlaymont, siège de la Commission européenne.



Nous demandons à Mme von der Leyen de rouvrir le dossier et de faire une nouvelle proposition.

C'est l'action « **Withdraw the CAP** »

👉 Pour la soutenir : <https://withdrawthecap.org/>

Merci aux Grands Parents tenaces qui sont debout avec les jeunes le vendredi.

1.3. Action de soutien au député Pierre Larrouturou en faveur d'une taxe européenne sur les transactions financières

En marge des discussions sur le budget européen, nous nous sommes mobilisés en soutien à Pierre Larrouturou, rapporteur général au Budget du Parlement européen ; malgré une position majoritaire en Commission, le dossier est bloqué par certains chefs d'Etat dont principalement Monsieur Macron. Nous avons publié une lettre à Macron rédigée par Jean Pierre Jacobs ([Ecrire au Président Français pour appuyer la Taxe sur les transactions financières – Grands-parents pour le climat \(gpclimat.be\)](#)) et nous avons voulu marquer symboliquement notre soutien à cette cause par une présence physique immobile mais déterminée durant 2 jours à la place du Luxembourg.

Voici notre communiqué :

*Nous pensons essentiel que l'Union se dote de ressources propres pour soutenir le financement de la transition écologique et énergétique, pour soutenir les systèmes de santé et réparer les dégâts sociaux de la crise sanitaire. Ces nouvelles ressources doivent être socialement justes et peser sur les « épaules les plus larges ». La taxe sur les transactions financières, telle que proposée par une majorité de la Commission du Budget, est techniquement prête. **Nous demandons aux chefs d'Etat de lever tout blocage à la mise en œuvre de cette taxe**, qui pourrait être la première d'une série d'instrument fiscaux communs et socialement justes.*



Un accord est intervenu sur le budget 2021 au Parlement européen. Rappelons cependant que le Parlement ne donne pas son aval aux recettes du budget mais seulement aux dépenses. Sur les recettes, il ne donne qu'un avis, aussi étrange que cela puisse paraître.

La question d'une fiscalité commune doit être décidée au Conseil européen et faire l'objet de l'unanimité. D'après nos informations, la taxe sur les transactions financières, comme d'autres ressources propres (taxe sur les GAFAM, taxe carbone,...) n'est programmée que pour après 2024, ... *sauf si un accord intervenait avant.*

La grève de la faim s'est terminée mais le combat continue à l'approche du prochain sommet européen de décembre.

Vous pouvez interpeller Madame Merkel et Monsieur Macron via le site [Taxons la spéculation \(taxonslaspeculation.eu\)](http://taxonslaspeculation.eu)

Concernant les négociations entourant le futur Plan de relance, on peut se réjouir du fait que 30% des montants soient consacrés au climat et 10 % à la biodiversité (une victoire des Verts). Quant aux 60% restants, le Parlement exige qu'ils ne puissent nuire de manière significative à l'environnement. Reste maintenant à voir si les Etats membres acceptent de s'aligner sur cette position.

1.4. Retour sur le Midi du climat « Habitat » du 12 novembre

L'efficacité énergétique de nos habitats : aspects pratiques et aides publiques par Mme Henrotay, de Bruxelles Environnement.

La conférencière nous a rapidement dirigés vers l'essentiel de son message : **d'abord réduire la consommation d'énergie** et puis utiliser des sources d'énergie renouvelable, et enfin, s'il faut encore recourir à des énergies fossiles, améliorer la performance des équipements (chaudières).

Dans la suite logique de ce principe, il s'agit donc **d'utiliser le bâti existant plutôt que de construire du neuf**, et puis, qu'il s'agisse de construction ou de rénovation, **apporter une attention forte sur le choix des matériaux**. Le potentiel de réduction de l'empreinte carbone via le choix des matériaux est de 40 %. Avant d'utiliser des matériaux neufs, d'abord recycler ou réutiliser, et sinon, donner la priorité aux matériaux légers.

Il s'agit aussi de concevoir ou de renforcer une **utilisation flexible et durable des bâtiments**. Notre habitat doit s'adapter à l'évolution des familles, du mode de vie, des capacités financières des ménages et, surtout pour notre génération, l'accès pour les « PMR » (personnes à mobilité réduite) doit être systématisé. Des espaces multifonctionnels sont à prévoir pour s'adapter aux évolutions. Il est fort probable que nous devons nous habituer à vivre dans des espaces plus petits, et donc la conception des espaces publics sera d'autant plus exigeante.

Tant en Région Bruxelloise qu'en Région Wallonne, des programmes de déploiement de l'économie circulaire de matériaux de construction sont en cours d'élaboration.

Mme Henrotay nous a parlé des travaux d'isolation les plus importants : le toit, les murs, les châssis et boiseries, ...mais elle nous a surtout vivement conseillé de partir d'un audit énergétique de notre habitation pour savoir ce qui était nécessaire et conseillé. Chaque habitation a son histoire et ses caractéristiques et il est vain de dire des généralités.

Les aides publiques sont d'ailleurs pour la plupart liées à un audit énergétique et en Région bruxelloise, des possibilités d'accompagnement existent pour le suivi d'un processus de rénovation/isolation. Voir <https://homegrade.brussels> .

Pour la Région wallonne, nous vous conseillons d'aller voir le site : <https://energie.wallonie.be> ;

Le Conseil fédéral du Développement durable a par ailleurs organisé un webinaire sur le thème : "Construction et rénovation de bâtiments : comment stimuler l'économie circulaire ?",

Celui-ci est disponible via <https://www.frdo-cfdd.be/fr/externe/2311-construction-et-renovation-de-batiments-comment-stimuler-leconomie-circulaire>.

2. QUOI DE NEUF POUR LE CLIMAT ?

2.1. LA FAUSSE PISTE DES VÉHICULES HYBRIDES

L'ONG européenne Transport et Environnement a dénoncé dans un rapport récent la fausse piste que représentent les voitures hybrides, qui combinent un moteur thermique et un moteur électrique. Assez logiquement elles sont plus lourdes et le moteur thermique émet 3 à 8 fois plus de polluants que les chiffres annoncés. Or ces voitures bénéficient de 90 à 100 % de déductibilité fiscale pour les entreprises qui les achètent comme voitures de société, ceci depuis le 1^{er} janvier 2020.

Il est temps de réorienter les avantages fiscaux vers des alternatives vraiment non polluantes.

Selon une étude de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), la seule pollution de l'air provoque le décès prématuré de 456.000 personnes / an dans l'UE (des 28), dont 9.380 personnes / an en Belgique (année 2016).

2.2. PLATE-FORME WALLONNE DU GIEC : LES RESSOURCES EN EAU EN WALLONIE

Toute chaude dans nos boîtes mails, la lettre de la Plate-forme wallonne du GIEC nous informe sur **les risques de manques d'eau en Wallonie** (et donc à Bruxelles, qui puise son eau en Wallonie).

En Belgique, et plus particulièrement en Wallonie, on observe une augmentation des précipitations en hiver par rapport au 19^e siècle. Cette augmentation est conforme à ce qu'on attend d'un point de vue physique, dans un climat plus chaud. On s'attend également à une augmentation de plus grande ampleur, des plus fortes pluies.

En parallèle les précipitations modérées pourraient diminuer en toutes saisons, excepté l'hiver. Cette évolution est potentiellement défavorable pour l'agriculture et les écosystèmes, et peut augmenter les besoins en eau.

*Il ne s'agit cependant pas d'une certitude, et l'ampleur d'une éventuelle baisse des précipitations est encore très incertaine. Quoiqu'il en soit, **le risque est plus faible si les émissions de gaz à effet de serre mondiales futures sont fortement limitées.***

En parallèle, les observations rapportées dans cette lettre rappellent que les précipitations varient fortement, de manière naturelle, d'une décennie à l'autre. Dans la mesure du possible, il appartient de faire la part de ce qui relève d'une fluctuation et de ce qui représente une évolution à long terme liée au réchauffement climatique. Ces deux facteurs doivent être pris en compte pour projeter les impacts futurs sur les ressources en eau, déterminer dans quelle mesure il est nécessaire d'anticiper ces changements par des mesures d'adaptation ...

Quoiqu'il en soit, s'habituer aux économies d'eau ne peut qu'être bénéfique.

2.3. DÉBAT SUR LES INFRASTRUCTURES D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Il est courant d'entendre décrier les éoliennes et les panneaux photovoltaïques en raison de leur consommation de minerais rares ou « terres » rares. Nous ne pouvons pas contester ce fait de l'extraction de ressources minières qui se passe dans des conditions sociales souvent inacceptables.

Cependant un de nos membres nous a fait remarquer que cet argument est parfois brandi par des lobbies dont le but est bien de bloquer le changement en faveur du renouvelable, au profit des énergies fossiles.

Une récente émission à la RTBF s'intitulait « la face cachée des énergies vertes ». Yves Claus nous communique sa réaction : « *Quid de la face cachée de la voiture thermique (qui utilise aussi du cuivre et autre), de notre four de cuisine, de notre téléphone, de notre éclairage, de nos lignes de transport de l'électricité, de nos centrales électriques (nucléaires et fossiles), de nos produits de santé, des diamants et ors qui pendent à notre cou,.... fabriqués dans des conditions d'exploitation*

parfois à la limite de l'esclavage engendrant parallèlement une pollution directe effrénée, comme dans les mines de cuivre, d'or, de diamant,..... ??

Le problème de l'exploitation des ressources et des conditions de production est général et d'ordre tant éthique qu'environnemental. Il touche au coeur même du système économique actuel : le capitalisme.

C'est donc bien le problème de la consommation en général qui est ciblé et la conclusion nous conduit vers un mot dont le statut est autant imprononçable qu'inaudible dans notre société : la décroissance. », conclut Yves Claus.

2.3. BIENTÔT LES 5 ANS DE L'ACCORD DE PARIS

Un sommet européen se prépare pour les 10 et 11 décembre prochains. C'est juste 5 ans après la signature de Paris. Nous voulons que ce sommet soit l'occasion pour les Etats de l'Union d'affirmer un rehaussement de l'ambition de réduction des gaz à effet de serre.

Unis au sein de la Coalition Climat, nous défendons l'objectif – 60 % en 2030 ; la seule voie pour respecter l'engagement pris à Paris.

3. ET MOI JE FAIS QUOI ?

"Je partage ma voiture » : un billet de Cécile Honhon

La mobilité est un secteur où il est relativement facile de diminuer son empreinte écologique, tellement les alternatives à la voiture se sont développées dans les villes.

On pense souvent à la pollution par l'essence, mais fabriquer une voiture et des places de parking, cela a également un important coût énergétique....

Il y a 5,9 millions de voitures privées en Belgique. Pourtant une voiture passe 95% de son temps à dormir en stationnement...

Une bonne idée pour le climat : la partager.

L'auto-partage, ou « carsharing » , est une solution écologique et économique pour diminuer le parc de voitures, encourager la mobilité douce et faire des économies, qu'on soit propriétaire d'une voiture ou simple utilisateur.

Quelle formule choisir ?

- **Soit on partage sa voiture avec un proche ou un voisin** avec un accord à l'amiable pour les conditions. C'est la formule que je pratique avec ma fille, revenue habiter dans sa commune natale avec ses 2 enfants, à 1,5 km de mon domicile. C'est « win'win »...pour elle et pour moi. Ma fille, qui par souci écologique et économique, a décidé de vivre sans voiture (lorsqu'elle est

revenue en ville), peut occasionnellement emprunter la mienne, en fonction de ses besoins...Et de temps en temps elle fait un plein d'essence. Quant à moi, j'ai le plaisir de pouvoir aider ma fille et mes petits-enfants dans leur vie quotidienne et d'utiliser plus souvent mon vélo électrique, devenu un vrai coursier. Et...tout bénéfice pour ma santé.

Cette formule est à encourager...Elle est très facile à mettre en place avec un voisin aussi...

- Si vous souhaitez une organisation extérieure, qui facilite l'aspect financier et...peut éviter des problèmes de voisinage, mais qui suppose d'être familiarisé avec les outils internet, il existe des **plateformes d'autopartage**. La formule la plus pratiquée est la formule **Cozycar** : on crée son groupe d'autopartage dans son quartier et on partage le coût et l'utilisation d'une voiture avec son voisin. Le propriétaire reçoit un prix/km et le voisin utilisateur bénéficie d'une voiture quand il en a besoin. Cozycar organise une carte des auto-partageurs qui met en contact les candidats propriétaires et utilisateurs, par quartier. Le prix au km : entre 0,25 et 0,35 €/km tout compris (essence, assurance, entretien). Les propriétaires économisent jusqu'à 3.000€/an. Une assurance innovante, sur mesure, couvre tous les chauffeurs.
- Une autre bonne option, la plateforme **Getaround** qui vous permet de louer occasionnellement la voiture d'un particulier, même en dehors des agglomérations.
- Vous pouvez aussi, pour des locations de voiture, faire appel à une société privée. Cambio, qui a des stations dans toute la Belgique, est la plus connue.
- En complément de l'auto-partage, on pense au **covoiturage** : tout le monde y gagne : environnement, portefeuille...et convivialité.

Bonne route, chers amis grands-parents.

Bonnes fêtes, lumineuses et conviviales, et à l'an prochain pour de nouvelles aventures.

L'équipe de rédaction : Thérèse, Dominique, Myriam, Michel, Administrateurs de GP Climat